

Jeudi 12 septembre 2024

Monsieur GUILLAUME LEROY
Président de l'Association Transparence
Citoyenne

N/Réf. : LM/BG/NB

Objet : Communication des notes de frais de la maire

☎ 01.64.88.43.55 ✉ cabinet@ville-moissycramayel.fr

Monsieur le Président,

Par mail en date du 28 mars 2024, vous avez sollicité la commune afin d'obtenir les notes de frais de Madame la Maire de Moissy-Cramayel entre juin 2020 et aujourd'hui.

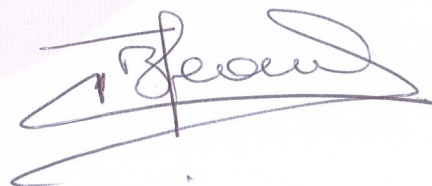
En application de l'article L.311-1 du Code des relations entre le public et l'administration, je vous informe des résultats des comptes administratifs relatifs à ces notes de frais, soit :

- 2020 (année Covid) : 0€
- 2021 : 295.30€
- 2022 : 972.20€
- 2023 : 931.20€
- au 26/08/2024 : 599.55€

Je me permets de vous rappeler que l'utilisation des données publiques est strictement encadrée et je souhaite obtenir un engagement de votre part à ne pas les réutiliser pour un usage commercial.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, à l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Maire-adjoint délégué aux Finances
Julien BÉRAUD**



MAIRIE DE MOISSY-CRAMAYEL

Place du Souvenir - BP 24
77557 Moissy-Cramayel cedex
01 64 88 15 00
mairie@ville-moissycramayel.fr
www.moissy-cramayel.fr